

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1224

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20250174. Date de parution : 11 septembre 2025. Annonce numéro : 538.
Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

987 874 302 RCS Rennes.

FORMA OUEST.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 100.00 EUR.

Adresse : 7, Rue Charles Tillon, 35000 Rennes.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet de Traité d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions pour la société FORMA OUEST Société apporteuse : FORMAPRIV Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3, rue Cassette - 75006 Paris Capital : 150.232,00 € Numéro unique d'identification : 801 310 129 Lieu d'immatriculation : RCS Paris Société bénéficiaire : FORMA OUEST Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 7, rue Charles Tillon - 35000 Rennes Capital : 100,00 € Numéro unique d'identification : 987 874 302 Lieu d'immatriculation : RCS Rennes Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 156.028,89 € Passif : 558.440,38 € Rapport d'échange des droits sociaux : Le nombre d'actions ordinaires à émettre par la Société Bénéficiaire en rémunération de cet apport restera quant à lui déterminé sur la base d'une parité déterminée à partir de la valeur réelle de l'Apport à la Date d'Effet, soit 1 euro. La valeur réelle de la branche complète d'Activité Skol Santé faisant l'objet de l'Apport servant à calculer la parité d'échange, correspond à sa valeur de marché telle qu'arrêtée conformément au rapport d'évaluation d'un expert indépendant (Cofin Audit) en date du 4 juin 2025. Montant prévu de la prime d'apport : L'augmentation de capital en rémunération de l'Apport est assortie d'une prime d'apport d'un montant de 0,99 €, résultant de la différence entre, d'une part, le montant de la valeur réelle de l'Apport (soit 1 euros) et d'autre part, le montant nominal total de l'augmentation de capital (soit 0,01 euro). Date du projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions: 27 Août 2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : -FORMAPRIV : le 29/08/2025 au RCS de Paris -FORMA OUEST: le 01/09/2025 au RCS de Rennes.